



Chères éleveuses, Chers éleveurs,
Chers invités,
Chers amis du cheval de sport suisse,

Bienvenue dans un monde de contradictions !

La première réunion avec les grands éleveurs de la FECH, en septembre à Dielsdorf, a connu un grand succès et nous a conduit à organiser trois réunions d'informations décentralisées, ouvertes à tous, à la fin de cet hiver; celles-ci ont été très bien fréquentées et très enrichissantes.

Un des principaux messages de nos grands éleveurs était le coût trop important de la plupart des prestations et/ou activités de notre Fédération. Ils ont également proposé d'avoir recours de façon systématique à des juges étrangers, qui seraient plus objectifs et neutres car ne connaissant pas nos éleveurs ou leurs souches, mesure qui serait évidemment liée à une augmentation importante des frais !

Bienvenue dans un monde de contradictions !

D'un côté, votre Fédération d'Élevage de Chevaux de Sport CH est très fière de pouvoir vous annoncer la conclusion d'un accord portant sur ces deux prochaines années avec ClipMyHorse pour retransmettre en direct le concours de juments sélectionnées CH, l'approbation d'étalons, le championnat Suisse des poulains ainsi que nos finales de saut et de dressage pour jeunes chevaux. Les personnes qui ne pourraient pas assister à ces manifestations seront en mesure de les suivre sur internet dans le monde entier.

D'un autre côté, nous nous plaignons constamment de la désaffection du public et de la diminution du nombre de spectateurs à nos diverses manifestations !

Bienvenue dans un monde de contradictions !

La reproduction équine a fait des progrès spectaculaires. Bien loin est déjà l'époque de l'introduction de l'insémination artificielle ou du transfert d'embryons. Nous disposons maintenant de méthodes qui permettent de multiplier les poulains issus de juments peu fertiles ou dont la valeur génétique est supérieure à la norme ainsi que celles qui sont encore performantes dans le sport: fécondation in vitro, ovum pick-up, ICSI ou congélation d'embryons sont des notions avec lesquelles chaque éleveur est maintenant familiarisé.

En même temps il faut malheureusement constater que les traditions se perdent avec les notions de base de l'élevage.

Bienvenue dans un monde de contradictions !

Le comité s'est fortement impliqué dans l'élaboration de la „stratégie de sélection animale à l'horizon 2030“ du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche; en particulier en participant au groupe de travail sur l'élevage chevalin de l'OFAG.

D'après la version finale du catalogue de récolte et de dépouillement des caractéristiques dans l'élevage chevalin, sur lequel sera basé l'obtention de subventions fédérales, les éléments suivants seront des critères contraignants :

- Epreuves d'aptitude pour jeunes chevaux (test en terrain)
- Notes de modèle et allures
- Description linéaire
- Données concernant la santé
- Sélection et catégorisation des étalons et des juments.

Et les éléments suivants seront facultatifs :

- Génotypisation
- Evaluation des résultats sportifs
- Caractérisation des marques blanches.

Le résumé de ces travaux semblerait cependant être un statu quo : maintien des contributions à un niveau approximativement similaire à ce que nous connaissons actuellement. En effet, l'élevage durable est une démarche écologique, économiquement viable et socialement acceptable.

La différence sera surtout constatée au niveau d'un surcroît de travail de l'administration fédérale qui, au lieu de simplement compter des poulains, devra évaluer les prestations des fédérations d'élevage selon les critères de rentabilité / économicité, de qualité des produits, d'impact environnemental, de santé et de bien-être des animaux ainsi que d'utilisation efficiente des ressources naturelles.

En 2018, votre comité de s'est à nouveau impliqué dans des **consultations** législatives :

1. Paquet agricole 2018

La FECH s'est associée en mai à la réponse de la Fédération Suisse des Organisations d'Élevage Chevalin FSEC. Les mesures pour la simplification administrative ont été saluées. Elles demeurent cependant toujours insuffisantes.

Nous considérons comme positif l'allongement de l'intervalle entre les contrôles de base.

L'augmentation des contrôles basés sur les risques peut aider à éviter à l'avenir les mauvaises images, telles celles de Hefenhofen. Nous avons salué les adaptations de l'ordonnance BDTA dans le cadre des annonces d'abattage. Par ailleurs nous avons réclamé pour que les personnes mandatées à venir en aide aux exploitations agricoles puissent également avoir accès par Login aux données de mouvements d'animaux sur AGATE.

2. Loi sur les épizooties

La procédure de consultation s'est achevée en juillet. La nouveauté est une meilleure définition du mandat d'Identitas SA pour l'exploitation de la banque de données du trafic d'animaux. La sécurité, la qualité et la protection des données doivent être améliorées par cet ancrage dans la loi. La FECH a décliné l'introduction de nouvelles taxes pour financer les contrôles du trafic d'animaux. Ceci est et reste un devoir de la Confédération et doit aussi être financé par celle-ci.

3. PA 2022+

Nombre de nos membres sont eux-mêmes exploitants agricoles ou détiennent leurs chevaux de sport CH dans des exploitations agricoles. La FECH est donc directement intéressée par le développement de la politique agricole de notre pays. Dans le premier trimestre de cette année, votre comité a participé à la consultation de la PA 2022+. Nous nous sommes prononcés en faveur du maintien de la réglementation concernant les contingents douaniers. Les missions concrètes du Haras National doivent dorénavant être fixées au niveau ordonnance. Les moyens mis à disposition de l'élevage animal ne doivent pas être réduits mais être distribués dans le sens de la nouvelle stratégie de sélection animale de la Confédération. Rentabilité / économicité, qualité des produits, utilisation efficiente des ressources naturelles, impact environnemental ainsi que santé et bien-être des animaux sont les nouveaux slogans du futur.

Le Contrôle Fédéral des Finances CDF a effectué un audit de rentabilité des aides financières versées à des organisations externes tierces et a évalué si elles étaient encore pertinentes. Un choix de huit aides financières ont été sélectionnées, entre autres dans le domaine de l'élevage donc également les contributions fédérales à la FECH. Le CDF a pu démontrer un potentiel d'économies de quelques

dizaines de millions de francs. Ainsi, il a été constaté que dans le domaine de l'élevage il faut davantage influencer les buts d'élevage et qu'il se pose la question s'il y a encore une place pour l'élevage chevalin. Dans ce domaine il existe un potentiel d'économies pour la Confédération: les contributions pour les chevaux de sport doivent être supprimées car elles ne participent pas à la sécurité alimentaire durable.

L'élevage de chevaux de sport peut-il encore être subventionnée par l'Etat ? L'élevage en soi est une activité agricole. La prise en charge de chevaux de sport en tant qu'activité agricole est cependant discutable. Elle contribue aux activités durables d'une exploitation agricole et soutient probablement le maintien de surfaces agricoles. La contribution à la production durable respectivement à la sécurité alimentaire devrait toutefois tout au plus être indirecte.

Un autre domaine dans lequel une intervention est nécessaire d'après le contrôle fédéral des finances est une adaptation de l'ordonnance sur l'élevage animal du 1er janvier 2016. L'OFAG peut actuellement augmenter les contributions forfaitaires si en raison d'une diminution quantitative la somme des subventions figurant au budget n'est pas atteinte. Les éleveurs de chevaux ont ainsi profité d'une augmentation totale de plus de 20 pour cent. Cette augmentation contrevient cependant au principe de base de la loi sur les subventions et les finances fédérales sont donc épuisées inutilement de cette façon, respectivement le potentiel d'économies n'est pas mis à profit. Le CDF recommande à l'OFAG de biffer sans contrepartie l'augmentation a posteriori des contributions forfaitaires. Le CDF a constaté que par rapport à 2008 ces contributions ont généralement augmenté de façon massive – tout particulièrement dans le domaine de l'élevage chevalin. Malgré un nombre de naissances en diminution les mêmes sommes sont encore versées qu'il y a dix ans.

Le CDF indique cependant aussi qu'un élevage indépendant devrait encore être possible. L'OFAG est incité à évaluer le contenu des buts d'élevage. Ceux-ci devraient en priorité être dirigés vers la situation géographique et la durabilité s'ils souhaitent pouvoir bénéficier de subventions fédérales. En l'absence d'aides on court le risque que la génétique soit exclusivement acquise à l'étranger avec l'inconvénient pour la diversité et/ou les orientations locales.

En 2018 la FECH a mis en place un contrôle systématique de l'ascendance par analyse ADN des pouliches. Cette première année de contrôle s'est avérée extrêmement positive si bien que ces tests vont être reconduits cette année.

Il s'agit d'un important pas pour une fédération d'élevage au XXIème Siècle.

Toujours dans cet état d'esprit, nous avons misé sur la transparence et l'information par rapport à deux maladies génétiques: WFFS et PSSM dans le but que nos éleveurs puissent choisir leurs étalons en connaissance de cause.

Chaque éleveur rêve de consécration au niveau international lorsqu'il découvre son poulain nouveau-né dans la paille. En 2018 c'est à nouveau le dressage qui le plus souri à nos éleveurs: trois chevaux de la FECH dans cette discipline aux Jeux Equestres Mondiaux de Tryon ! Deux dans l'équipe Suisse et le troisième pour la Suède avec un résultat fantastique: 4^{ème} dans le Grand Prix et 5^{ème} du Grand Prix Spécial. Mais en ce qui concerne l'élevage, il faut bien sûr relever un exploit encore plus exceptionnel: deux de ces chevaux sont issus de la jument « WASHARI » (par Walt Disney et Tina Turner par Trapper) et par conséquent nés chez la même éleveuse, Madame Françoise Tremblay et de sa fille qui avaient donc deux raisons de se rendre aux Etats-Unis.

Chères éleveuses, chers éleveurs, chers membres,

Bienvenue dans un monde de contradictions !

Telle était mon introduction à ce rapport annuel et telle sera également sa conclusion.

En effet la Fédération d'Elevage de Chevaux de Sport CH se doit de préserver de le trésor de traditions dont elle est issue tout étant capable de prendre les décisions qui lui permettront de s'orienter vers un avenir favorable au succès de ses éleveurs.

Dr. Michel Dahn

Président FECH

Bogis-Bossey, le 15 avril 2019